

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

**OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
Budget supplémentaire – exercice 2024

**N° 2024-14**

Date de transmission en Préfecture : **19 AVR. 2024**

Date de mise en ligne : **19 AVR. 2024**

Date de la convocation du Conseil d'administration : **5 AVRIL 2024**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Président de séance : **Sébastien FRANÇOIS**

Secrétaire de séance : **Nicolas DÉCLAS**

**Membres présents à la séance** : Sébastien FRANÇOIS – Michèle EYMARD – Agnès BÉRAL – Lionel BRUNEL –  
Christiane CONSTANT – Noëlle CROUZET – Xavier DÉMONET – Jessica DIONISIO – Brigitte GAUTHIER-  
DUMORTIER – Marie-Thérèse MAUCOUR – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Jean VIRET

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir** : Serge BÉRARD (à Sébastien FRANÇOIS) – Jean-Louis  
CHAPON (à Michèle EYMARD) – Christian VIVENS (à Agnès BÉRAL)

**Membres absents** : Nathalie BERTOCCHI

Le budget supplémentaire du centre communal d'action sociale au titre de l'exercice 2024 soumis au vote du  
Conseil d'administration, s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Investissement</b>	<b>5 314.49 €</b>	<b>5 314.49 €</b>
Fonctionnement	18 239.65 €	18 239.65 €

Les objectifs sont entre autres, les suivants :

### Pour la section de fonctionnement :

#### a- Pour l'action sociale :

- Ajouter une enveloppe de 250 € pour l'adhésion aux titres de restaurant avec le Centre de Gestion du Rhône.

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

- Ajouter la somme de 300 € pour le renouvellement de la clé électronique nominative de l'élu afin d'envoyer et de signer les actes par voie dématérialisée.
- Prévoir une enveloppe de 1 000 € de communication en lien avec le nouveau logo et afin d'assurer une meilleure visibilité du CCAS (roll up ; gobelets floqués et réutilisables, nouveaux flyers) et une enveloppe de 500 € pour une action destinée aux violences conjugales (achats de sacs à pain en papier avec les numéros d'urgence, qui seront distribués aux boulangers de la commune)

### b- Pour le service Handicap :

- Ajouter la somme de 1 000 € pour financer l'adhésion à l'association « Culture Relax » qui permet d'accompagner des personnes porteuses de handicap au cinéma.

Côté recettes, il s'agit d'inscrire l'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 soit 18 239.65€.

### Pour la section d'investissement :

Il s'agit essentiellement de financer les restes à réaliser s'élevant à 17.65 € en dépenses et 700 € en recettes et de formaliser l'inscription au budget de l'excédent d'investissement reporté au compte 001 soit 4 614.49€.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le vice-Président entendu,

### A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **VOTE** le budget supplémentaire du CCAS pour l'exercice 2024 tel que présenté en annexe.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.**

Pour copie conforme  
**Serge BÉRARD**  
Maire de Brignais  
Président du CCAS

**Sébastien FRANÇOIS**  
Vice-Président du CCAS

**Nicolas DÉCLAS**  
Secrétaire de séance

